



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 7 août 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023 (Contrat NWNR)

Notre dossier : 312-01007

Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 2

Chère consœur,

Nous vous communiquons ci-après les informations requises par la Régie dans sa lettre du 2 août 2023 ([A-0054](#)) en vue de l'audience du 17 août 2023 dans le dossier en objet.

Énergir présentera un panel composé des témoins suivants :

- Vincent Regnault, Directeur exécutif, Approvisionnement gazier et développement gaz renouvelables
- Antoine Delage-Laurin, Conseiller principal, Approvisionnement et développement des gaz renouvelables

Le panel effectuera une présentation d'environ 10 minutes (incluant l'adoption de la preuve). Énergir souligne qu'un huis clos n'est pas requis pour la présentation de ce panel. À cet égard, Énergir constate que certaines des informations caviardées dans la pièce Énergir-H, Document 7 sont de nature publique et n'ont donc pas à faire l'objet d'un caviardage, notamment à l'égard de la durée et des volumes du contrat. Énergir dépose donc une version révisée de la pièce Énergir-H, Document 7 dans laquelle elle retire une partie du caviardage.

Énergir se réserve le droit de contre-interroger les témoins des intervenants, et ce, en fonction du contenu et de la durée de leurs témoignages respectifs.

Enfin, Énergir demande à la Régie de lui réserver une période de 20 minutes pour son argumentation.

- 2 -

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb